

A LA RAFFINERIE

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 10.000 Euros
Siège social : 29 Chemin du Halage
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
R.C.S ROUEN 812 035 327

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **EN DATE DU 10 DECEMBRE 2024**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

Le dix décembre

A dix heures

Au siège social, à SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76300) 29 Chemin du Halage.

Madame Marie-Pierre TARDIF demeurant à SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76300) 29 Chemin du Halage, propriétaire de la totalité des 200 parts sociales de 50 Euros chacune composant le capital social de la Société A LA RAFFINERIE.

Associée unique de ladite Société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

L'associée unique s'est réunie afin de constater que les capitaux propres de la Société étaient devenus supérieurs à la moitié du capital social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ La constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- ✓ Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associée unique constate que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

En effet, il a été constaté lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 27 août 2024 que les capitaux propres s'élèvent au 30 avril 2024 à la somme de 163.494,65 Euros pour un capital de 10.000,00 Euros.

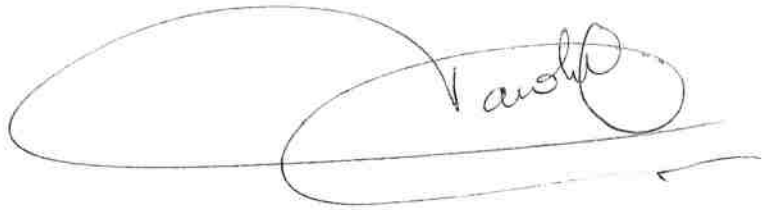


DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller, more complex flourish that appears to contain the letters 'a' and 'u'.